



Ligue Francophone de Pêche Sportive.

Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.
Belgian Federation of Anglers - Fédération Internationale de Pêche Sportive et

Secrétaire : Guy Detongre
Rue de la moinerie, 13,
4680, Hermée Tél : 0494130037
detongre.guy@gmail.com

Hermée, le 27 janvier 2017

PV de la réunion LFPS du 21 janvier 2017

Présents: Roland Marcq, Freddy Schallenbergh, Bernard Gillot,
Samuel Bernard, Jean-Marie Luyckx, Charly Hastir, Guy Detongre
Jean-Pierre Collard, Benoit Sottiaux et Michel Dumortier (FSPFB)

Absent: Eric Detaille

Excusés : Mike Mombeek, Albert Coolens, Daniel Mailleur, Michel Casier
Jean-Christophe Desilve, Jean Pilate,
Michel Gossiaux, Jean-Paul Paternoster

Jean-Marie Luyckx présente ses meilleurs vœux pour 2017 et souhaite beaucoup de choses positives au niveau halieutique, tant au point de vue pêche, législation et organisation à venir.

Jean-Marie Luyckx signale que Michel Gossiaux a démissionné de sa fonction de vice-président de la fédération de la Senne et de son poste de délégué à la LFPS.

Jean-Marie Luyckx a aussi reçu la démission de Jean-Paul Paternoster en tant que vice-président de la Ligue et en tant que responsable des championnats de Belgique.

Il faudra veiller à leurs remplacements

Points pour les divers

- Arrêté du gouvernement wallon du 8 décembre 2016
- Courrier (PV) reçu de la police.
- Barèmes avec remise intégrale
- Licences individuelles comptabilisées dans un club.
- Yves Permane (carnassiers).
- Démission de Jean-Paul Paternoster

1- Election statutaire: sortant et rééligible : le trésorier : Appel à candidatures

Michel Casier ne souhaite pas refaire un mandat de 4 ans.

Il serait d'accord de rester un certain temps pour terminer les affaires en cours, de trouver une personne pour le remplacer et de former son remplaçant si nécessaire.

A ce jour, Jean-Marie Luyckx n'a reçu qu'une candidature: Mady VandenBranden (l'épouse de Roland Marcq). N'ayant aucune opposition des délégués présents, sa candidature est retenue.

2- Approbation du projet de PV de la réunion LFPS du 29 octobre 2016

- remarque de Benoit Sottiaux sur le point 13.

Pour Benoit Sottiaux, les termes "sans nous avoir consulté" sont inappropriés.

Pour lui, cette demande était une demande de consultation.

Il signale que s'il doit agir au niveau de la compétition, il ne le fera pas, avant d'avoir eu l'avis et l'assentiment de la LFPS.

- remarque d'Albert Coolens sur le point 8.

Il n'est nullement fait mention de ses remarques sur les autorisations que l'on est censé obtenir des voies navigables, principalement relatives à l'article 17. Cet article aurait été abrogé par l'arrêté royal du 24 septembre 2006 et de ce fait, ne doit plus nous être imposé.

Jean-Marie Luyckx avait répondu que cet article 17 ne vise pas le canal Bruxelles-Charleroi qui a un système dérogatoire.

Donc il est important que les organisateurs de concours demandent des autorisations, qui peuvent paraître abusives, mais nécessaires au vu des agissements de certains organisateurs et certains pêcheurs.

N'ayant pas d'autres remarques, les délégués approuvent et signent le projet de PV.

3-Approbation du projet de PV de la dernière réunion du BFA. Examen de l'ordre du jour pour la réunion BFA du 28 janvier 2017

Pas de remarques sur le PV.

Jean-Marie Luyckx remercie Roland Marcq pour la traduction du PV.

Les participants pour la réunion du BFA sont : Samuel Bernard, Jean-Pierre Collard, Guy Detongre, (à 13h30), Jean-Marie Luyckx et Roland Marcq (à 9h30) pour le contrôle des caisses.

- concernant le problème des 2 inters, le problème est résolu pour l'inter B: il a accepté une carte jaune.

Concernant T Wuyts, suite à ses vacances au Danemark, il n'a pas encore été entendu.

La LFPS propose au BFA de prévoir rapidement une réunion extraordinaire pour débattre ce point (sachant qu'il peut toujours introduire un appel contre toute décision, et si tel est le cas, une 2ème réunion avec des délégués du BCA sera prévue, le tout avant la réunion des internationaux (18 mars).

- concernant les demandes de modification du règlement carpe, il faudrait que Mike Mombeek soit présent pour présenter ses demandes

Points à ajouter à l'ordre du jour

- CB 2017 - le CB des clubs se fait en 2 journées: c'est normal, vu que ce CB donne accès au CM des clubs.

- le CB dames en 2 journées: ce CB ne donne accès à rien. Pourquoi faut-il l'organiser en 2 journées. On s'est battu pour avoir une équipe de Dames qui fonctionne très bien depuis 5 ans. Si le CB dames se déroule en 2 journées, beaucoup de dames ne participeront pas: la LFPS propose au BFA l'organisation du CB dames en 1 journée, comme auparavant.

- pour le CB individuel Séniors, bien que ce CB ne donne accès à rien, la L.F.P.S. attend une proposition du C.C.C.V. les pêcheurs doivent-ils pêcher les 2 journées ? combien de points seront attribués à tous les pêcheurs de la première journée etc.....

- démission de Jean-Paul Paternoster

Jean-Paul Paternoster ne peut plus assumer ses fonctions et demande son remplacement pour les CB. Il veut bien continuer à gérer les inscriptions et le tirage au sort de chez lui, mais l'organisateur devrait préparer les enveloppes. Pour les classements, chaque aile devrait désigner un responsable. Le paiement des inscriptions doit se faire sur le nouveau compte des championnats de Belgique

- CB feeder des clubs?

- répartition des organisations des CB;

4- Intervention LFPS pour le CM des clubs.

Actuellement, il était proposé une indemnité de 1000€ pour le club francophone au CM.

Roland Marcq fait une nouvelle proposition qui est acceptée par les délégués de la LFPS.

A partir de 2017, tous les pêcheurs francophones qui participent à un CM recevront une indemnité de 250€ de la ligue.

Donc pour un club au CM, 4+1 pêcheurs x 250€ = 1250€

5- Organisation de l'Hameçon d'Or et des Hameçons de Cristal 2016

Pas de problème. Jean-Marie Luyckx remet aux personnes présentes une invitation.

Jean Pilate s'occupera de l'organisation des tables.

Roland Marcq est chargé de commander les trophées. Samuel Bernard signale qu'il existe dans le Zoning industriel de Hannut, un très grand magasin pour les coupes, trophées, et autres. Roland Marcq ira voir.

Jean-Marie Luyckx signale que les invitations seront postées la semaine prochaine.

6- Championnats de Belgique 2017: situation

Jean-Marie Luyckx souhaite que les canevas des CB lui soient envoyés pour le 1er mars.

Samuel Bernard demande si les 250€ pour les organisateurs des CB et CCF sont toujours versés, car il n'a rien reçu pour les organisations 2016. Il lui est signalé que la ligue a eu des problèmes de trésorerie, mais que les versements allaient être faits dès le retour de vacances de Michel Casier. La FSPFB vient de verser la subvention annuelle: Avec ce versement au mois de janvier, la LFPS va pouvoir gérer le budget et acquitter les paiements en retard.

Concernant le championnat de Belgique Feeder, il est confirmé à Freddy Schallenberg qu'il se déroulait par dizaines

7- Coupe de la communauté Française 2017

Il est rappelé que les manches de la Coupe de la Communauté Française sont organisées par une fédération et non par un club.

Des clubs de la fédération de la Senne ne comprennent pas pourquoi la 2ème manche est organisée par une autre fédération dans les eaux du sous-bassin de la Senne. Jean-Marie Luyckx leur a répondu que cette année, il y a déjà le Championnat du Monde des Nations et qu'il y aurait du travail pour tous les clubs de la Senne.

Il est rappelé que la fédération du Luxembourg n'a pas d'eaux pour organiser des CB ou CCF. Charles Hastir, délégué de la FLux, organisateur de la 2me manche de la CCF, signale que lorsque un de leur club est chargé de l'organisation, c'est sous le sigle de la fédération et le bénéfice de l'organisation est de 50/50 (50% pour le club et 50% pour la fédération).

La fédération Est Compétition organisatrice de la 1ère manche, demande à Jean-Marie Luyckx de faire parvenir le programme informatique pour établir les classements.

8- Internationaux: situation.

Roland Marcq ne sait toujours pas ce que Benjamin Schoonbroot va faire. Roland Marcq n'a jamais eu de contact verbal avec lui concernant ce problème de sponsor. Lorsqu'il a signé dans les inters, il savait à quoi il s'engageait. Les contacts que le coach des inters a eus, sont toujours venus de France par le représentant Browning.

Il y a aussi le problème avec T Wuyts (voir point 3 de l'ordre du jour).

Ces deux problèmes doivent être réglés avant la réunion des inters du 18 mars 2017.

9- Section carpe: situation

En novembre Mike Mombeek a signalé avoir un problème avec le coût des licences carpistes dans certains clubs fédérés.

Il est rappelé que le pêcheur prend sa licence dans la fédération qu'il veut (tout en respectant le règlement des compétitions publiques).

Jean-Marie Luyckx rappelle qu'à partir du moment où la L.F.P.S.perçoit le prix qu'elle a fixé pour la licence, le club à le droit de demander au pêcheur le prix qu'il veut incluant la licence, timbre FSPFB, cotisation fédérale etc....

Le CB carpe aura lieu du 19 au 21 mai, dans les lacs de Bernissart.

Jean-Marie Luyckx a reçu le canevas du CB carpe, mais signale qu'une petite correction doit y être faite. Il précise par ailleurs que le logo du BFA est un logo officiel et qu'il ne peut pas être modifié.

Les sélections pour le CM auront lieu du 2 au 5 juin à Grand Contenay en France.

10- Examen de la situation de la section feeder.

Comme les dates d'organisation des CB, CM, CCF, sont des dates protégées, Jean Pilate a refusé, à juste titre, une demande de concours de Freddy Schallenberg.

Vu qu'aucune autre date n'est disponible, et vu qu'à une ou 2 exceptions près les pêcheurs feeder ne sont pas les mêmes que ceux pour la CCF, à titre exceptionnel, le concours feeder pour la sélection de la finale Matrix, pourra avoir lieu le 9 avril 2017. Il est demandé à Jean Pilate d'en prendre acte.

Le club "La Frayère " de la fédération du Luxembourg est inscrite pour le championnat du monde feeder des clubs 2017 à Valence en Espagne.

Jean-Marie Luyckx demande à Freddy Schallenberg de lui envoyer le projet de règlement feeder pour la CCFF, afin de le faire paraître rapidement sur le site www.peches.be.

Pour le CB feeder 2017, les 20 premiers classés francophones , après les 3 premières manches de la CCFF seront qualifiés.

11- Championnat du Monde des nations 2017: situation

Le 19 décembre 2016, Roland Marcq, Jean-Marie Luyckx et Michel Dumortier ont participé à une réunion chez le Ministre Madrane. Ils ont été très bien reçus et ils ont exposé durant près d'une heure et demie la situation de la ligue pour le CM des nations. Il leur a été demandé d'établir un dossier avec une proposition de budget et d'y joindre certains documents que l'on doit aussi envoyer à l'ADEPS.

Pour information, le budget du CM des nations avoisine les 80.000€

Le Ministre Madrane s'est engagé à nous aider.

Le même dossier va être envoyé aux Ministres R. Collin et P. Magnette. D'éventuels produits du terroir, pour distribuer aux différentes nations participantes seraient les bienvenus pour la promotion de notre région.

La FIPS offre les médailles.

Il faudra demander à la ville un arrièrè de podium, afin d'y mettre tous les logos des sponsors.

Benoit Sottiaux signale qu'il est prévu de faire une préannonce du Championnat du Monde des Nations, dans le " Pêcheur Belge " de mars.

Au niveau de la gestion des points de vente (il y en aura 3, dont 1 chapiteau central d'environ 250 m²). Dans le chapiteau, il faudra prévoir des espaces pour le sponsor principal, la FSPFB, la MPW et les fédérations de sous-bassin. La fédération de la Senne est d'accord de s'occuper d'un point de vente: il en reste 2. Il est demandé si d'autres fédérations seraient intéressées.

Au niveau des fournitures et des boissons, il y a un accord avec un brasseur de la ville de Braine-le-Comte. Jean-Marie Luyckx demande une réponse assez rapide des fédérations intéressées.

Antérieurement à la date de l'organisation, il faudra prévoir un nettoyage complet du site. Il y a beaucoup de déchets à ramasser, il y va de la réputation de notre région.

Samuel Bernard et Jean-Marie Luyckx vont demander une remise de prix pour 500 t-shirts de couleur avec le logo de l'organisation dans le dos et le logo du BFA devant.

Il est demandé aux fédérations de déjà faire un appel aux collaborateurs.

Jean-Marie Luyckx remet à Bernard GILLOT (2 x 40€) à remettre à JL Cornélis et F.Derbaix pour leur collaboration au CM des Dames.

12- Situation financière de la LFPS. - Budget 2017: situation

Jean-Marie Luyckx rappelle encore que la ligue a reçu une partie de l'intervention de la FSPFB début janvier. Il reconnaît que c'est un plus pour la LFPS de recevoir cet argent en début d'année: la ligue va pouvoir mieux faire face à ses obligations financières. Le bilan 2016 présente un déficit d'environ 2.500€ Pour combler en partie ce déficit et équilibrer le budget, Michel Cazier propose une majoration des licences de 1€ Les délégués ne peuvent qu'accepter l'augmentation.

Roland Marcq signale qu'une partie des organisateurs de CB et CCF 2016 n'ont pas encore reçu leur allocation de 250€ Il signale encore que les internationaux qui ont participé aux CE et CM 2016 n'ont également pas reçu leurs allocations.

Jean-Marie Luyckx demande aux fédérations de ne pas oublier de verser leurs acomptes avant le 1er mars 2017.

13- Listings 2016

Toutes les fédérations sont maintenant en ordre.

14-Rentrée des concours.

Jean Pilate est absent: il ne devrait pas avoir de gros problèmes.

Quand on rentre une demande de concours, il est demandé de retirer tout ce qui est grisé et coloré, afin que notre ami Jean Pilate n'use pas ses cartouches d'imprimante inutilement.

Jean-Marie Luyckx se charge de faire un nouveau formulaire qu'il enverra à Albert Coolens pour mettre sur le site.

15- Site

La fréquentation est toujours en hausse, et va très fortement augmenter avec le CM des nations. Roland Marcq doit contacter Albert concernant des photos pour le CM des nations et pour Facebook.

16- Divers

a) Courrier de la police. En août 2016, la fédération du Luxembourg a organisé une manche de la CCF au bief aux lampes. Ils avaient mis des panneaux de signalisation pour les pêcheurs. Le 27 janvier, Jean-Marie Luyckx, responsable de la LFPS, a reçu un courrier (PV) du département de la stratégie routière - police domaniale de Wallonie. Le 5 janvier, la police domaniale a constaté qu'un panneau (photo à l'appui) n'avait pas été enlevé. Pour affichage non autorisé, le PV est de 50€min. et 1000€maximum
Jean-Marie Luyckx demande à la fédération du Luxembourg de faire le nécessaire.

b) Yves Permane (carnassiers)

Roland Marcq et Jean-Marie Luyckx doivent le rencontrer, afin de mettre sur pied l'organisation d'un Street-Fishing

c) Barèmes: Jean-Pierre Collard a établi les barèmes avec remise intégrale. Ils ont été envoyés à tous les délégués et sont d'application (soit remise 90%, soit remise intégrale) à partir du 1er janvier 2017.

d) attribution des places pour les CB 2017

:Jean-Marie Luyckx pense avoir reçu le tableau de Jean-Paul Paternoster mais a omis de le transférer. Il va regarder. Le tableau sera transmis aux fédérations.

e) nouvel arrêté sur la pêche en région wallonne:

Le gobbie pourra être gardé toute l'année. Les compétiteurs attendent l'arrêté de concours. Mr Michel Villers comptait que l'arrêté de concours serait publié avant fin 2016. En attendant, Jean-Marie Luyckx propose que les fédérations prennent contact avec les gardes de leur secteur, afin de voir dans quelle mesure ils comptent appliquer la nouvelle réglementation pour les compétitions.

f) projet de l'arrêté sur les concours:

Jean-Marie Luyckx signale que le projet d'arrêté de concours a été examiné au conseil supérieur wallon de la pêche. Jean-Marie Luyckx y a fait valoir tous les arguments de la compétition, mais ne peut certifier que la décision finale tienne compte de ses argumentations. Le projet de l'arrêté sur les concours est examiné par le Conseil d'Etat. La publication rapide dépendra des éventuelles remarques de ce dernier.

g) licences individuelles comptabilisées dans un club:

Guy Detongre a constaté que les licences individuelles de trois fédérations sont comptabilisées dans un club. Jean-Marie Luyckx signale que si une fédération a au moins dix licences individuelles, elles sont regroupées et comptabilisées comme club pour le calcul du coefficient et des places pour le CB des clubs. Guy Detongre a difficile d'admettre cette façon de faire, mais doit bien l'accepter. Si deux fédérations ont le même coefficient, c'est le nombre total des licences de la fédération qui est pris en considération.

h) démission de Jean-Paul Paternoster:

Concernant la fonction de vice-président, Samuel Bernard assurait l'intérim. Jean-Paul Paternoster étant démissionnaire de toutes ses fonctions, il va falloir faire appel à la candidature d'un vice-président. Il faudra également faire appel à un responsable pour les CB organisés en région francophone. Ces deux appels à candidatures seront mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la LFPS.

La séance est levée vers 15h00